

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit : **960**

Nom du produit : **Acide orthophosphorique 25%**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25
courriel : info@dujardin-salleron.com - site : www.dujardin-salleron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance/du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4, H302

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1A, H314

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Acide ortho-phosphorique (≥ 25 - < 26%)

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
7664-38-2	231-632-2	01-2119485924-24-XXXX	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290 Toxicité aigüe (par voie orale), Catégorie 4, H302 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau ou avec un agent neutralisant : Diphotérine® (PREVOR). Retirer immédiatement les vêtements souillés. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau ou avec un agent neutralisant : Diphotérine® (PREVOR), en écartant bien les paupières. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche et faire boire immédiatement de l'eau (2 verres au maximum). Éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Éviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Toux, irritation des voies respiratoires, corrosion cutanée (brûlures), conjonctivite, corrosion oculaire (danger de perte de la vue !), douleurs abdominales, vomissements, choc ou collapsus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse résistante à l'alcool ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses (dégagement d'oxydes de phosphore) en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Rabattre les gaz / les vapeurs / le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes : Éviter le contact avec le mélange. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10). Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Evacuer pour l'élimination.

Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains et le visage après le travail. Éviter tout contact avec la peau et avec les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver à plus de 15°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Acide ortho-phosphorique (7664-38-2)

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite Court Terme	0,5 ppm 2 mg/m ³	Limite indicative
	Valeur Limite de moyenne d'Exposition	0,2 ppm 1 mg/m ³	Limite indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs long terme	Effets locaux	par inhalation	2,92 mg/m ³
DNEL consommateurs	Effets locaux	par inhalation	0,73 mg/m ³

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



Mesures de protection individuelle

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total :

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Temps de pénétration : > 480 min

contact par éclaboussures

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Temps de pénétration : > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

Autres équipement de protection

vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : B

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Seuil olfactif	pas d'information disponible.
pH	< 1 à 20°C
Point de fusion	pas d'information disponible.
Point d'ébullition	pas d'information disponible.
Point éclair	pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	pas d'information disponible.
Pression de vapeur	pas d'information disponible..
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible.
Densité relative	pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	soluble à 20°C
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible.
Température de décomposition	pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	pas d'information disponible.
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



9.2 Autres données

Densité apparente :	aucune donnée disponible.
Indice de réfraction	aucune donnée disponible.
Constante de dissociation	aucune donnée disponible.
Corrosion :	Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Effet corrosif

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable pendant au moins 2 ans dans les conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec risque d'explosion et/ou danger de formation de gaz facilement inflammables (hydrogène) avec certains métaux, alliages de métaux.

Possibilité de réactions violentes avec les alcalis, les oxydes de métaux, les oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

10.5 Matières incompatibles

Aluminium, acier doux, composés contenant du fer.

Dégagement d'hydrogène au contact de métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Aucune donnée quantitative disponible.

Composants

Acide ortho-phosphorique (7664-38-2)

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat 1530 mg/kg

Effet corrosif sur le tractus gastro-intestinal

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 rat: > 213 mg/m³; 4 h

CL50 lapin 1689 mg/m³; 1 h

Effet corrosif sur le tractus respiratoire (œdème laryngé sévère, lésions trachéales, nécrose épithéliale des alvéoles)

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 lapin 2740 mg/kg

Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses entraînant de sévères brûlures avec formation d'escarres

Irritation des yeux

Effet fortement corrosif entraînant des sévères brûlures avec lésions de la cornée. Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

La substance n'est pas sensibilisante pour le cobaye

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

la substance n'est pas classée comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance n'est pas classée comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité / Génotoxicité

Test de Ames

Résultat : négatif (IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



Toxicité pour la reproduction

La substance est fœtotoxique pour le rat exposé à une forte concentration par inhalation

Tératogénicité

Pas d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

11-2 Informations toxicologiques supplémentaires

En cas d'ingestion : effet fortement corrosif sur la cavité buccale et le pharynx avec risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac, nausée, vomissements, diarrhée.

En cas d'inhalation : rhinorrhée, éternuements, sensation de brûlure nasale et pharyngée, toux, douleur thoracique, œdème laryngée, bronchospasme, risque d'œdème pulmonaire ultérieur.

En cas de contact avec la peau et les yeux : brûlures chimiques plus ou moins graves selon la concentration et la durée du contact

11.3 Autres informations

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Informations sur les effets écologiques

Mélange

Aucune donnée quantitative disponible.

Composants

Acide ortho-phosphorique (7664-38-2)

Écotoxicité

Toxicité pour le poisson

CL50 *Gambusia affinis* (Guppy sauvage): 138 mg/l; 96 h (bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

CE50 boue activée: 270 mg/l (IUCLID)

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.2 Information écologique supplémentaire

Effets biologiques :

Nocif pour les organismes aquatiques par modification du pH.

Corrosif même dilué

Éviter tout déversement à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou les collecteurs et le sol.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

Numéro ONU

1805

Nom d'expédition des Nations unies

ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

Classe

8

Groupe d'emballage

III

Dangereux pour l'environnement

NON

Code de restriction en tunnels

E

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 960

Nom du produit : Acide orthophosphorique 25%

V 16.2



Transport aérien (IATA)

Numéro ONU	1805
Nom d'expédition des Nations unies	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
Classe	8
Groupe d'emballage	III
Dangereux pour l'environnement	NON

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU	1805
Nom d'expédition des Nations unies	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
Classe	8
Groupe d'emballage	III
Pollution marine	NON
N° EMS	F-A S-B

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) 1 (peu polluant).

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour ce mélange.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.